**6532 : résumé**

Le projet de loi a pour objet l'approbation de l'accord relatif à la contribution par le Grand-Duché de Luxembourg aux frais résultant pour la République fédérale d'Allemagne de la réalisation et de l'aménagement des infrastructures requises sur son territoire pour la mise à double voie de la ligne ferroviaire entre Igel et Igel-West. Cet accord a été signé le 29 octobre 2012 par les ministres allemand et luxembourgeois en charge des transports.

L'accord concerne les travaux d'extension de la ligne ferroviaire Luxembourg-Trèves, travaux qui sont destinés à améliorer la qualité du transport par rail et à augmenter la capacité sur cette tranchée afin de rendre les transports publics par train plus attractifs, d’encourager les frontaliers allemands à utiliser les transports publics et de mieux relier notre pays au réseau ferré allemand et transeuropéen.

Le projet de loi prévoit également l’autorisation pour le Gouvernement de participer au financement de la mise à double voie de la ligne ferroviaire entre Igel et Igel-West.